

Les frais de l'assurance-vie*

Montant minimal de versement initial :

75 000 €

Frais d'adhésion à l'association ayant souscrit le contrat

15 €

Frais annuels

Frais de gestion du contrat

Frais des supports

Support fonds euros	0,75 % maximum de l'épargne par an
Supports unités de compte	<p>Sur le compartiment classique en gestion libre : 1,00 % maximum de l'épargne par an</p> <p>Sur le compartiment classique avec mandat (y compris en cas de gestion profilée) : 2,00 % maximum de l'épargne par an</p> <p>Sur le compartiment personnalisé avec mandat** : 2,50 % maximum de l'épargne par an</p>
Support Eurocroissance	NA

Frais de gestion des unités de compte

1/ Compartiment Classique

Fonds monétaire ou taux court terme (moyenne)	0,19 %
dont taux de rétrocessions de commissions****	0,03 %
Fonds obligations (moyenne)	1,00 %
dont taux de rétrocession de commissions****	0,35 %
Fonds actions*** (moyenne)	1,63 %
dont taux de rétrocession de commissions****	0,65 %
Fonds diversifiés (moyenne)	1,54 %
dont taux de rétrocession de commissions****	0,43 %
Fonds absolute return (moyenne)	1,66 %
dont taux de rétrocession de commissions****	0,52 %
Fonds matières premières (moyenne)	1,50 %
dont taux de rétrocession de commissions****	0,73 %
Fonds immobilier***** (moyenne)	1,46 %
dont taux de rétrocession de commissions****	0,19 %

NA : non applicable

* Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** En l'absence de frais spécifiques établis en accord avec l'adhérent

*** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

**** Part des frais reversée au profit de la Compagnie d'assurance au cours du dernier exercice clos.

***** La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCV, les SCPI et les SCI

Les frais de l'assurance-vie*

2/ Compartiment personnalisé

Fonds monétaire ou taux court terme (moyenne)	0,21 %
<i>dont taux de rétrocessions de commissions****</i>	<i>0,03 %</i>
Fonds obligations (moyenne)	0,67 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,12 %</i>
Fonds actions*** (moyenne)	1,02 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,22 %</i>
Fonds diversifiés (moyenne)	1,31 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,23 %</i>
Fonds absolute return (moyenne)	1,18 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,15 %</i>
Fonds matières premières (moyenne)	0,82 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,22 %</i>
Fonds immobilier***** (moyenne)	2,27 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,23 %</i>
Autres (moyenne)	0,70 %
<i>dont taux de rétrocession de commissions****</i>	<i>0,00 %</i>

Autres frais annuels

Frais forfaitaires

NA

Frais proportionnels

Sur le compartiment personnalisé en cas de frais spécifiques liés à la gestion financière, établis en accord avec l'adhérent :
5,00 % maximum de l'épargne par an

Frais ponctuels par opération (taux ou montant maximal)

Frais sur versement	2,50 % maximum
Frais de changement de modes de gestion (en % ou en €)	NA
Frais d'arbitrage	
proportionnels	Entre compartiments et au sein du compartiment classique : 1,00 % maximum du montant arbitré
	Au sein du compartiment personnalisé : 1,75 % maximum de chaque montant investi ou désinvesti sur une unité de compte
nombre d'arbitrages gratuits par an	NA
Frais de transfert sortant vers un autre produit	2,00 % maximum
Frais sur les versements de rente	3,00 % par arrérage de rente
Frais de rachat	0,00 %

NA : non applicable

* Le tableau indique les principaux frais du contrat constatés au dernier exercice clos. Il peut cependant subsister des frais ne figurant pas dans ce tableau.

** En l'absence de frais spécifiques établis en accord avec l'adhérent

*** La catégorie « fonds actions » inclut les ETF mais exclut les fonds de capital-investissement (FCPR, FPCI, FPS) et les titres vifs.

**** Part des frais reversée au profit de la Compagnie d'assurance au cours du dernier exercice clos.

***** La catégorie « fonds immobilier » inclut les OPCI, les SCPI et les SCI

